



Département : **Installation ou création de sociétés** (Langue FR EN)

Type de produit: Création et installation de société en suisse ou à l'international

Caractéristique : Processus selon notre méthode et avec nos réseaux

Contact : +41 21 311 34 90 – info@swissawa.com

Généralité :

Créer une entreprise est un processus inquiétant pour les non-initiés. La complexité des réglementations financières et légales en fait une étape qui nécessite pour tout fondateur non seulement de comprendre tous les enjeux, mais aussi assurer la défense de ses intérêts, sans omettre de garantir que tout est en règle avec les autorités. L'entrepreneur ou le starteupeur doit se focaliser sur le démarrage de son activité et non sur les ces tâches administratives qu'il ne fera en principe d'une fois dans sa vie.

Notre offre :

Avec notre expérience de plus de 25 ans ce domaine, avec plus d'une centaine de sociétés et entrepreneurs étrangers et suisses, installés et accompagnés, nous avons implémenté des processus internes qui accélèrent et posent les bonnes questions afin d'assurer que le cadre légal et opérationnel de la société soit en lien avec les attentes du projet et des investisseurs. Nous vous soutenons dans la création de la société, mais aussi dans la mise en route de cette dernière, comme faire toutes les inscriptions obligatoires aux institutions publiques, installer le cadre de l'emploi, ou développer des rapports financiers adaptés à votre projet et selon votre volonté à nous impliquer.

Public cible :

- ✓ Entrepreneur(s),
- ✓ Startupper(s) ;
- ✓ Personne(S) ou famille venant de l'étranger ;

Lieux :

- ✓ **En Suisse** : Dans votre commune ou celle qui est la plus propice ;
- ✓ **À l'étranger** : Dans la majeure partie des pays ou la Suisse à des relations commerciales stables ;

Délivrable :

- ✓ Formation des fondateurs sur les enjeux, les risques et les stratégies à tenir en compte en fonction de leur projet ;
- ✓ Ouverture de la relation bancaire et établissement du KYC et MLA, pour adresser la problématique de plus en plus complexe de l'origine des fonds, obstacle majeur dans la création de nouvelles sociétés ;
- ✓ Création légale de la société ;
- ✓ Établissement des documents certifiant la propriété des actions ainsi que les obligations légales de déclarations des ayants droits économiques ;
- ✓ Installation de règles de base pour la gouvernance du conseil d'administration ;
- ✓ Nous pouvons prendre des responsabilités au sein du conseil d'administration ;
- ✓ Inscription de la société à tous les organismes obligatoires et facultatifs selon l'activité, comme le fisc, la TVA, les organismes régulateurs de votre industrie, les registres obligatoires par industries comme le LEI, les autorités locales, etc. ;
- ✓ Gestion du quotidien de la société pour les premières semaines qui demande une connaissance accrue dans la finalisation de divers processus administratifs ;
- ✓ Mise en place du cadre de l'emploi, si besoin ;
- ✓ Mise en place des processus de paiements et de comptabilité ;
- ✓ Établir les budgets opérationnels et une assistance dans la levée de fonds supplémentaire publique ou privée.

Conditions :

- ✓ Être majeur et en conscience ;
- ✓ Avoir le capital financier de départ nécessaire aux prémises de son projet ;

Nos atouts :

Swissawa sàrl est une entreprise qui regroupe plus de 35 experts et partenaire en Suisse et sur le plan international qui apporte une expertise pointue dans la gouvernance en entreprise. Nos généralistes et spécialistes sont là pour vous accompagner dans la mise en œuvre, et au besoin peuvent faire appel au vaste réseau de Swissawa pour des demandes très spécifiques ou une expertise pointue qui serait requise, tant dans les secteurs de gestion et de finance que dans des expertises technologiques ou pour des marchés internationaux.